Association Santé Environnement France

Après avoir incité les automobilistes à choisir le diesel pendant des années, le gouvernement a découvert le mois dernier que cela n'était pas sans risque pour la santé ! Les médecins de l'Association Santé Environnement France se réjouissent d'être enfin entendus, mais appellent à ce que ça ne soit pas les consommateurs qui mettent encore une fois la main au portefeuille, alors qu'ils n'y sont pour rien ou presque... Retour sur un débat sanitaire compliqué.

C'est grave docteur ? Le diesel émet une grande quantité de particules fines, aussi appelées microparticules ou PM, particulièrement toxiques pour l'homme. Etant particulièrement petites, elles pénètrent profondément dans l'organisme jusqu'à atteindre certains organes comme les poumons ou le cœur. Selon le ministère de l'Ecologie, elles seraient à elles-seules à l'origine de 42 000 décès prématurés chaque année en France ! *« Asthme, allergies, toux chroniques, mais aussi évènements cardio-vasculaires voire cancers sont autant de pathologies liées aux microparticules »*
explique le Dr Pierre Souvet, Président de l'Association Santé Environnement France.

A qui la faute ? *« Depuis une trentaine d'années, la France a décidé de favoriser les véhicules diesel, car ses entreprises automobiles étaient les championnes de cette technologie. Malheureusement, le diesel émet plus de particules fines, toxiques pour la santé, et nous le savons depuis le début ! Le problème c'est qu'aujourd'hui, on frôle l'asphyxie.... La semaine dernière, de nombreuses régions de France ont connu des pics de pollution aux particules fines, et si le diesel n'est pas le seul responsable, il n'y est pas non plus complètement étranger.... »* affirme le Dr Patrice Halimi, Secrétaire Général de l'Association Santé Environnement France. En effet, les microparticules ne sont pas émises que par les diesels, loin de là ! Celles que l'on nomme les PM10 et PM2,5, qui ont respectivement un diamètre inférieur à 10 et à 2,5 micromètres, seraient émises à près de 20% par le trafic automobile et à 30% environ par les cheminées à foyer ouvert. Les activités industrielles, telles que les cimenteries ou encore les incinérateurs, ainsi que les exploitations agricoles utilisant beaucoup d'engrais, sont également productrices... Mais, attention, il ne faut pas non plus oublier que ces polluants ne sont pas forcément respirés là où ils sont produits ! En Ile-de-France, on estime que près de deux tiers de la concentration annuelle en PM2,5 résultent d'une production locale. Mais le tiers restant emporté au gré du vent viendrait d'autres régions françaises ou européennes..

Que peut-on faire ? Le diesel à tout prix a visiblement atteint ses limites... En effet, en plus du coût humain évident, la France pourrait être condamnée à payer des pénalités financières à l'Union Européenne pour non-respect des normes concernant les PM10. La législation, entrée en vigueur en 2005, oblige les pays de l'Union à ne pas dépasser certaines valeurs limites. Pourtant, en 2011, on observait que 16 villes françaises, dont Paris, Marseille ou encore Grenoble, ne respectaient toujours pas la loi... La Commission Européenne avait alors décidé de poursuivre la France en justice et si rien n'est fait d'ici 2014, l'hexagone s'expose à une amende d'au moins 11 millions d'euros et à des astreintes journalières d'au moins 240 000

euros par jour, et ce, jusqu'à ce que la qualité de l'air soit respectée ! L'année 2014 pourrait coûter près de 100 millions d'euros aux Français ! La somme pourrait en effet être financée par un alignement du prix du diesel sur celui de l'essence... Selon la Cour des comptes, cela rapporterait 7 milliards d'euros au budget de l'État... *« La France préférera payer plutôt que d'assainir son air? J'ose croire que non ! Au lieu de payer des pénalités à l'Europe et de taxer les conducteurs pourquoi ne pas investir dans la recherche pour des moteurs plus verts, mais aussi pour développer des transports en commun urbain efficace permettant de faire préférer le bus à la voiture ? J'aimerais que ça ne soit pas le consommateur qui paye encore une fois les erreurs de nos brillantes élites.... »*
souffle le Dr Patrice Halimi.

L'Association Santé Environnement France, qui rassemble aujourd'hui près de 2 500 médecins en France, est devenue incontournable sur les questions de santé-environnement. Elle travaille sur tous les sujets en lien avec la santé et l'environnement : qualité de l'air, ondes électromagnétiques, biodiversité, alimentation, pollution de l'eau, etc. Dans sa démarche d'information, l'ASEF publie des petits guides bio-thématiques à télécharger gratuitement sur son site Internet [*www.asef-asso.fr*](http://www.asef-asso.fr)